



**Vie citoyenne, culturelle et sportive**  
**Bibliothèque**

**Décision n° 2024-93**

**Objet :** Contrat de prestation de services avec M. Roland SABATIER - exposition *Jean-Pierre Claris de Florian*

Le maire,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.2122-22,

Vu le code de la commande publique, notamment son article R.2122-8,

Vu la délibération du conseil municipal du 3 juillet 2020 portant application des dispositions de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales,

Considérant les actions mises en œuvre par la Ville en vue de sensibiliser le public à culture régionale,

Considérant l'exposition *Jean-Pierre Claris de Florian* organisée à la bibliothèque municipale du 11 au 29 mai 2024,

Considérant l'intérêt de la proposition de M. Roland SABATIER pour la population scéenne et pour l'animation sur la commune,

DECIDE d'approuver le contrat de prestation de services à passer avec M. Roland SABATIER domicilié 22 rue de Bagneux à Sceaux (92300), relatif au prêt d'œuvres, à titre gracieux, venant illustrer l'exposition *Jean-Pierre Claris de Florian* du 11 au 29 mai 2024 à la bibliothèque.

DECIDE de le signer.

Fait à Sceaux, le 2 avril 2024



Philippe LAURENT